

Membres du bureau

Françoise PICAUT

Secrétaire Générale
Permanente UNSA/UPSAAE
membre de la CAP nationale
DDT 65
tel : 05 62 51 41 26
Francoise.picaut
@hautes-pyrenees.gouv.fr

Jacqueline GOUDOUX

Secrétaire Générale adjointe
Permanente UNSA/UPSAAE
DDT 16
tel : 05 17 17 37 27
jacqueline.goudoux@i-carre.net

Marie-Hélène PICARD

Trésorière nationale
Permanente UNSA/UPSAAE
STRMTG
tel : 04 56 59 42 69
marie-helene.picard
@developpement-durable.gouv.fr

Emmanuelle ARDISSON

Trésorière nationale adjointe
DREAL BRETAGNE
tel : 02 99 33 44 15
emmanuelle.ardisson
@developpement-durable.gouv.fr

Bruno ACEZAT

DREAL Occitanie
tel : 04 34 46 65 52
Bruno.acezat
@developpement-durable.gouv.fr

Gil Luxey

DREAL Nouvelle Aquitaine
Tel: 05 49 55 64 72
Gil.luxey
@developpement--durable.gouv.fr

Sylvie MIAN

Permanente UNSA
membre de la CAP nationale
DREAL Bourgogne
Tel: 03 80 25 09 05
sylvie.mian
@developpement-durable.gouv.fr

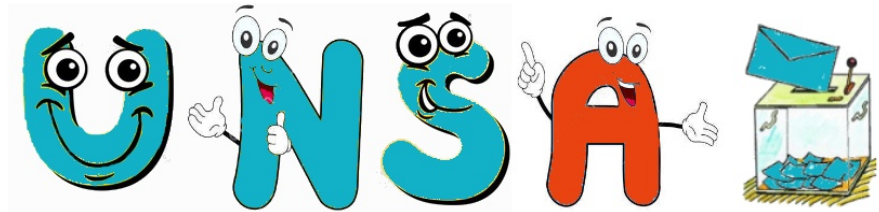
Johnny RAMALINGOM

DEAL 974/ DMSOI
tel : 02 62 42 94 32
johnny.ramalingom
@developpement-durable.gouv.fr

Vanessa TOGNETTI

DGEC
Tel : 01 40 81 80 95
Vanessa.tognetti
@developpement-durable.gouv.fr

SPÉCIAL ÉLECTIONS



Flash UPSAAE N° 07- JUIN 2018

Chèr(e)s collègues,

Les élections 2018 auront lieu le 6 décembre prochain . Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, aussi bien pour le renouvellement des CAP que des comités techniques locaux.

Renouvellement de la CAP nationale des SACDD :

Même si notre liste est en bonne voie de constitution, il reste quelques possibilités de vous joindre à l'équipe des candidats aux élections de la CAP des SACDD qui se présenteront sous l'étiquette UNSA-UPSAAE ; aussi, n'hésitez pas à contacter Françoise PICAUT qui examinera votre candidature avec le bureau UPSAAE.

Tout au long de l'année, une rotation s'effectue au gré des mobilités fonctionnelles ou des départs en retraite par exemple, obligeant parfois à remplacer des élus de CAP. Alors à tout moment, rapprochez-vous d'UPSAAE si vous éprouvez le souhait de rejoindre ce collectif d'élus UNSA-UPSAAE !

L'UNSA UPSAAE est le premier syndicat de la CAP des SACDD. Il dispose de 3 sièges sur 9 dans la mandature sortante.

Il vous proposera de lui renouveler votre confiance en votant massivement pour la liste de nos candidat(e)s.

Les nouveaux représentants du personnel s'engageront à défendre vos intérêts pour les quatre prochaines années (durée du mandat).

Le travail est diversifié. Les représentants vous apportent, tout au long de l'année, un soutien actif et légitime dans le respect de vos droits, que ce soit pour vos mobilités, vos dossiers de promotion, mais aussi plus globalement pour tout sujet lié à votre carrière (*gestion du corps, règles de gestion, indemnitaire, recours, ...*)

Renouvellement des Comités Techniques de Service :

Si vous souhaitez vous investir au niveau local, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des élus locaux, à défaut, contactez l'une des 3 permanentes UPSAE qui vous orientera vers le délégué régional et/ou départemental de l'UNSA.

Le CT est compétent pour :

- l'organisation et le fonctionnement des administrations, établissements ou services ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
- les règles statutaires et les règles relatives à l'échelonnement indiciaire ;
- les évolutions technologiques et les méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels ;
- les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ;
- la formation et le développement des compétences et qualifications professionnelles ; l'insertion professionnelle ;
- l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations ;
- l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, lorsque aucun comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail n'est placé auprès d'eux .

Les comités techniques sont compétents pour examiner les questions intéressant les seuls services au titre desquels ils ont été créés.

Il est important de s'investir localement afin de défendre les valeurs de l'UNSA qui prône un syndicalisme réaliste, favorable au dialogue et à la négociation, pour faire aboutir les revendications.

Nouveauté 2018 :

Les listes devront respecter la proportionnalité entre les hommes et les femmes avec un arrondi à l'entier inférieur ou supérieur au choix et c'est l'organisation syndicale qui choisit.

Pour la CAP des SACDD, la répartition est de 71,19 % de femmes et à 28,81 % d'hommes. La liste des candidats doit comporter 6 noms par grade soit au total 18 noms. En conséquence, elle devra comporter 12 ou 13 femmes (12,81) et 6 ou 5 hommes.

Pour les comités techniques, chaque service doit faire son propre calcul de proportionnalité entre les Femmes et les Hommes du service.

Pour vous informer et vous conseiller, 3 permanentes UPSAE sont à votre disposition :

Françoise PICAUT
Secrétaire Générale
Permanente UNSA/UPSAE
membre de la CAP nationale
DDT 65
tel : 05 62 51 41 26
francoise.picaut
@hautes-pyrenees.gouv.fr

Jacqueline GOUDOUX
Secrétaire Générale adjointe
Permanente UNSA/UPSAE
DDT 16
Tel : 05 17 17 37 27
Jacqueline.goudoux
@developement-durable.gouv.fr

Marie-Hélène PICARD
Trésorière nationale
Permanente UNSA/UPSAE
STRMTG
tel :04 56 59 42 69
marie-helene.picard
@developement-durable.gouv.fr

Retrouvez-nous sur le site de l'UPSAE
<http://unsa-upsae.syndicat.min-e2.fr/>

AGENDA SACDD

**Concours interne
exceptionnel d'attaché
4 septembre 2018**

**Pré CAP promotion TA
2019
11/09 12/09 2018 matin**

**CAP Titularisation
12 septembre 2018 AM**

**Examen Professionnel
d'attaché
13 septembre 2018**

**CAP promotion TA 2019
10-11 octobre 2018**

**CAP Mobilités
6/11 et 7/11 matin 2018**

**Élections
professionnelles
6 décembre 2018**

Bulletin d'adhésion UNSA UPSAE